

BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT



**TUNISIE
REVUE A MI-PARCOURS
DU DOCUMENT DE STRATEGIE PAYS 2007- 2011**

DEPARTEMENT REGIONAL, NORD 1 (ORNA)

OCTOBRE 2009

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
Liste des annexes, Liste des graphiques, Liste des encadrés, Sigles et abréviations, Equivalence monétaire, et Résumé analytique	i - v
1. INTRODUCTION	1
2. CONTEXTE NATIONAL	1
2.1 Contexte politique	1
2.2 Développements économique et social récents	1
3. MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE DU GROUPE DE LA BANQUE ET RESULTATS OBTENUS A MI-PARCOURS	4
3.1 Progrès vers les résultats prévus	4
3.2 Progrès dans les interventions de la Banque	5
3.3 Activités hors-prêts : Etudes économiques et sectorielles et Assistance technique	7
3.4 Questions liées à la gestion du portefeuille	7
3.5 Evolution en matière de coordination de l'aide et d'harmonisation	8
3.6 Suivi et évaluation de l'assistance du Groupe de la Banque	8
4. LEÇONS TIRÉES À MI-PARCOURS	9
4.1 Leçons pour la Banque	9
4.2 Leçons pour le Gouvernement	10
5. STRATEGIE DE LA BANQUE POUR LA PERIODE RESTANTE DU DSP (2009-2011)	11
5.1 Cadre de politique économique à moyen terme du Gouvernement	11
5.2 Stratégie pendant la période restante (2009-2011) pour atteindre les résultats escomptés	11
5.3 Questions liées au dialogue avec le pays	14
5.4 Risques et mesures d'atténuation	14
6. CONCLUSION ET RECOMMANDATION	15
6.1 Conclusion	15
6.2 Recommandation	15

Le présent rapport a été élaboré à la suite d'une mission de la Banque à Tunis du 15 juin au début juillet 2009, et d'une autre mission du 28 au 9 octobre 2009. Les missions, conduites par Mme Natsuko Obayashi, Economiste-pays principale ORNA, étaient composées de M. Boukary Savadogo, Chef de Division OSHD.2, M. Modibo Sangaré, Ingénieur Chef Transport OINF.2, M. Zakou Amadou, Expert Energie OINF.3, M. Yahiaoui Ali, Expert Chef TIC OINF.3, M. M. Ba Mamadou Samba, Agronome principal OSAN.1, M. Fabrice Sergent, Analyste principal de Santé OSHD.3, M. M'Baye Amadou, Expert Eau & Assainissement OWAS.2, M. Hyacinthe Kouassi, Macroéconomiste principal OSGE.2, Mme Line Picard, Chargé principale d'investissement OPSM.4, M. Youssef Arfaoui, Chargé d'investissement OPSM3, M. Budibunene Willy Ngandu, Chargé du Portefeuille OPSM.5, M. Charaf-Eddine, Chargé principal du programme ORNA, un consultant OSHD.2 et un consultant OWAS. Les deux missions ont servi à organiser des consultations des administrations et des parties prenantes, y compris le secteur privé et les partenaires au développement, pour recueillir leurs avis sur la stratégie de la Banque en Tunisie.

LISTE DES ANNEXES

Annexe I	:	Indicateurs de résultats du DSP
Annexe II	:	Indicateurs économiques et financiers
Annexe III	:	Programme initial 2007-2011 et Programme révisé 2009-2011
Annexe IV	:	Situation des projets approuvés (fin septembre 2009)
Annexe V	:	Indicateurs socio-économiques comparatifs

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1	:	Indicateurs de Gouvernance
Graphique 2	:	PIB réel et Inflation
Graphique 3	:	Doing Business 2008-2010
Graphique 4	:	Répartition sectorielle des opérations
Graphique 5	:	Destination des exportations tunisiennes en 2008

LISTE DES ENCADRES

Encadré 1	:	Les mesures d'atténuation de la Crise
Encadré 2	:	Impacts de la Crise sur les opérations de la Banque

SIGLES ET ABBREVIATIONS

AFD	:	Agence française de développement
BCT	:	Banque centrale de Tunisie
BAD	:	Banque africaine de développement
BH	:	Banque de l'habitat
BM	:	Banque mondiale
BNA	:	Banque nationale agricole
BTEI	:	Banque de Tunisie et des Emirats d'investissement
BTS	:	Banque tunisienne de solidarité
CDMT	:	Cadre de dépenses à moyen terme
CODE	:	Comité des opérations et de l'efficacité du développement
DSP	:	Document de stratégie par pays
DT	:	Dinar tunisien
ESW	:	Etudes économiques et sectorielles
ETAP	:	Entreprise tunisienne d'activités pétrolières
EUR	:	Euro
FAE	:	Facilité africaine de l'eau
FAPA	:	Fonds d'assistance au secteur privé africain
FPRI	:	Fonds d'assistance pour les pays à revenu intermédiaire
GDA	:	Groupements de Développement Agricoles
IDE	:	Investissements directs étrangers
IDH	:	Indice de développement humain
IME	:	Industries mécaniques et électroniques
IPC	:	Indice des prix à la consommation
MDCI	:	Ministère du développement et de la coopération internationale
MENA	:	Moyenne-Orient et Afrique du Nord
OCDE	:	Organisation de coopération et de développement économique
OMD	:	Objectifs du millénaire pour le développement
OSS	:	Observatoire du Sahara et du Sahel
PAC	:	Programme d'appui à la compétitivité
PAES	:	Projet d'appui à l'enseignement secondaire
PAI	:	Programme d'appui à l'intégration
PDAI	:	Programme de développement agricole intégré
PDRI	:	Programme de développement rural intégré
PEFA	:	Dépenses publiques et responsabilité financière
PIB	:	Produit intérieur brut
PISEAU	:	Projet d'investissement dans le secteur de l'eau
PME	:	Petites et moyennes entreprises
PNP	:	Prêts non performants
PRI	:	Pays à revenu intermédiaire
STB	:	Société tunisienne de banque
STEG	:	Société tunisienne d'électricité et de gaz
TGV	:	Train à grande vitesse
TIC	:	Technologies de l'information et de la communication
UC	:	Unité de compte du Groupe de la Banque
UE	:	Union européenne
UMA	:	Union du Maghreb arabe
USD	:	Dollar Etats-Unis

EQUIVALENCES MONETAIRES

(Octobre 2009)

1 UC	=	2,06939 DT
1 UC	=	1,58437 USD
1 UC	=	1,08200 EUR

ANNEE FISCALE

Du 1er janvier au 31 décembre

RESUME ANALYTIQUE

1. Le Document de Stratégie Pays (DSP) de la Banque a été approuvé par le Conseil d'administration le 28 mars 2007. Le DSP, aligné sur le XIème Plan de Développement du Gouvernement, couvre la même période 2007-2011, et appuie ses grands objectifs, à savoir la croissance et la création de l'emploi. Le DSP s'articule autour des trois piliers : (i) Le renforcement des politiques macroéconomiques et l'accélération de réformes ; (ii) La modernisation des infrastructures et le renforcement du secteur productif ; et (iii) La consolidation du capital humain.

2. Le modèle tunisien, fondé sur la combinaison de développement économique et l'équilibre social, enregistre des performances satisfaisantes aussi bien en termes de développement du pays qu'en termes de stabilité politique. En termes de Gouvernance, la Tunisie se place en bonne position, devant la moyenne de la région Moyenne-Orient et Afrique du Nord (MENA), et bien devant la moyenne subsaharienne. En termes de performance économique, après le record de croissance en 2007, l'économie tunisienne a été affectée par la conjoncture internationale, par la flambée des prix jusqu'à mi-2008, puis par la récession mondiale. En 2007, première année du XIème plan quinquennal du Gouvernement, la croissance du PIB a atteint 6,3%, dépassant pour la première fois l'objectif de 6,1%, seuil estimé nécessaire pour réduire le taux de chômage. La croissance a cependant été ramenée à 4,6% dès 2008. Durant le premier semestre 2008, la hausse des cours internationaux de produits pétroliers et alimentaires a créé des tensions inflationnistes et budgétaire. Les subventions sur ces produits ont permis de limiter l'inflation, mais l'inflation a néanmoins atteint 5,0% en moyenne en 2008 contre 3,1% en 2007. Bien que le secteur financier tunisien ait été relativement épargné de la crise financière, l'économie a été affectée par la récession en Europe, destination des 72% des exportations tunisiennes. La crise a également ralenti les IDE provenant du Moyen Orient et dans les grands projets de construction, qui devaient contribuer à la dynamisation de l'économie. Le Gouvernement a pris une série de mesures pour soutenir les industries exportatrices dès fin 2008, qui a été accompagné par un budget contracyclique avec l'accroissement des investissements publics. Cela conduirait à un déficit budgétaire de 3,8% en 2009, après 3% et 1,1% en 2007 et 2008 respectivement. En 2009, la croissance pourrait être ramenée à 3%, avec la stabilisation des prix à 3,5% en moyenne annuelle.

3. Depuis 1968, le Groupe de la Banque a approuvé 99 opérations pour un montant cumulé d'engagements nets de 3.850,73 millions d'UC. Le Portefeuille actuel comprend 11 opérations, avec des engagements nets d'environ 860 millions d'UC. Le secteur public représente 82% du portefeuille actuel. Le portefeuille est essentiellement composé des projets d'infrastructures (71%). Il est constitué des projets relativement jeunes, puisque l'âge moyen est seulement de 2,6 ans, tandis que le taux de décaissement des projets actifs est de 55,3%. La revue du portefeuille en 2008 a montré que le portefeuille en Tunisie était particulièrement performant, et en amélioration. En effet, avec une note globale de 2,7 points sur une échelle de 3 en 2008, contre 2,53 en 2005, la performance du portefeuille, très satisfaisante, est parmi les meilleures de la Banque, et ne comporte pas de projets à risques. Les principales préoccupations, soulevées lors de la revue du portefeuille ainsi que par les autorités, portent sur les délais de procédures de la Banque (relatifs notamment aux acquisitions et décaissements), qui sont en grande partie liés au manque de personnel dédié au portefeuille de la Tunisie malgré sa taille. Parallèlement, afin de renforcer la qualité de son assistance, la Banque s'oriente activement vers des activités d'expertises, à travers la réalisation des études économiques et sectorielles et de l'assistance technique. Enfin, les enseignements ont été tirés pour répondre aux besoins de coopération Sud-Sud, pour mieux intégrer les questions environnementales dans une approche stratégique, et pour renforcer l'information et la communication des opérations de la Banque en Tunisie.

4. Les progrès réalisés en termes de mise en œuvre de la stratégie de la Banque est globalement satisfaisants, par rapport aux objectifs initiaux et compte tenu de la conjoncture

actuelle, notamment concernant les deux premiers piliers. Les réalisations dans le troisième pilier sont restées limitées. Des activités stratégiques sur ce pilier sont donc en voie d'être initiées pour accompagner les changements institutionnels dans les secteurs concernés.

5. Durant la première phase du DSP, la Tunisie a été confronté à des défis majeurs, à savoir la montée des prix jusqu'à mi-2008, puis la récession mondiale depuis fin 2008. En dépit de ces difficultés, le pays a pu enregistrer une relative bonne performance économique, même si cette performance n'a pas été à la hauteur des ambitions initiales du début 2007. Le Gouvernement poursuit ses efforts en vue d'atteindre ses objectifs de la croissance et de l'emploi. La Stratégie de la Banque vise à répondre à l'attente du pays durant cette période cruciale. Pour accompagner le pays à relever ses défis, la stratégie de la Banque pour la période 2009-2011, tout en restant inchangée, tiendra compte des leçons tirées. Elle continuera à mettre l'accent sur les deux premiers piliers : (i) le renforcement des politiques macroéconomiques et l'accélération de réformes ; et (ii) la modernisation des infrastructures et le renforcement du secteur productif pour un développement durable. Concernant le troisième pilier (iii) la consolidation du capital humain, qui sert de soubassement aux deux premiers piliers, la Banque s'attèlera à renforcer ses interventions pour contribuer de manière plus stratégique aux priorités du pays.

6. Le Conseil d'administration est invité à approuver la Stratégie de la Banque en Tunisie pour la période restante du DSP, de 2009 à 2011. La stratégie de la Banque reste globalement inchangée et sera mise en œuvre à travers le « scénario de référence » qui prévoit une enveloppe financière de prêts soutenables d'un montant indicatif annuel de 300 à 400 millions d'UC. Le volume de cette enveloppe pourrait varier, en fonction d'une part du profil de risque du portefeuille et, d'autre part des besoins de flexibilité nécessaire pour un pays à revenu intermédiaire comme la Tunisie.

1. INTRODUCTION

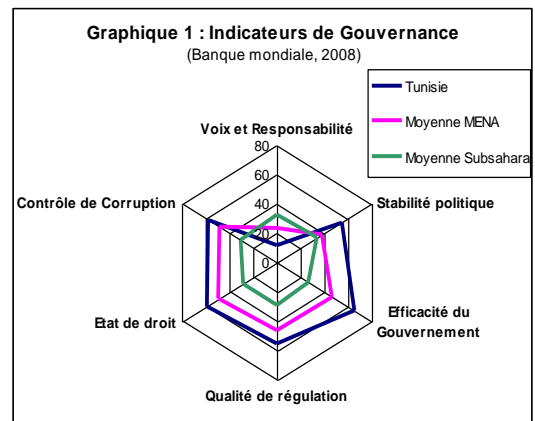
1.1 La présente revue à mi-parcours a pour principal objectif de suivre et d'évaluer les progrès accomplis à ce jour dans la mise en œuvre du Document de stratégie pays (DSP) 2007-2011 pour la Tunisie, afin d'en tirer des enseignements et ajuster, au besoin, la stratégie pour la période 2009-2011. Le DSP a été approuvé par le Conseil d'administration le 28 mars 2007. Alignée sur les principales priorités du XIème Plan national de développement du pays, la stratégie est basée sur trois piliers : (i) Le renforcement des politiques macroéconomiques et l'accélération de réformes ; (ii) La modernisation des infrastructures et le renforcement du secteur productif ; et (iii) La consolidation du capital humain.

1.2 Lors de l'approbation du DSP, le Conseil a notamment encouragé le Gouvernement à mettre en œuvre sa stratégie de développement, qui vise à renforcer la compétitivité de l'économie, tout en maintenant la stabilité du cadre macroéconomique, avec un effort particulier en matière de réduction de l'endettement extérieur total. Il a encouragé le Gouvernement à poursuivre et accélérer les réformes, notamment relatives à la dynamisation du système bancaire et financier, ainsi que d'améliorer la gouvernance. Depuis, le Gouvernement a accéléré et approfondi les réformes économiques, qui a permis de consolider la position extérieure et la stabilité macroéconomique, et d'améliorer la compétitivité de l'économie à travers une libéralisation progressive et par ce biais une meilleure intégration de la Tunisie dans l'économie mondiale. Les réformes sont en cours pour dynamiser le secteur financier, et pour améliorer la gouvernance notamment dans les domaines des finances publiques ainsi que de l'environnement des affaires.

2. CONTEXTE NATIONAL

2.1 Contexte politique

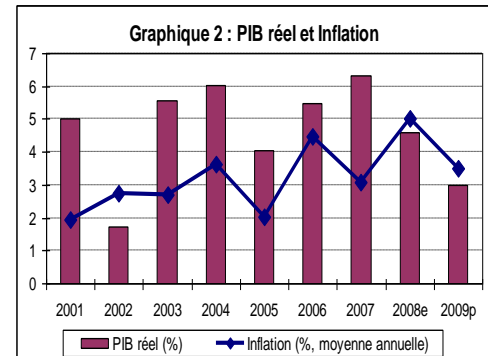
Le modèle tunisien, fondé sur la combinaison de développement économique et l'équilibre social, enregistre des performances satisfaisantes aussi bien en termes de développement du pays qu'en termes de stabilité politique. La stabilité caractérise l'environnement politique tunisien. Les élections présidentielle et législative ont été organisées en fin octobre 2009, sans bouleversement du paysage politique. En termes de Gouvernance, la Tunisie se place en bonne position, devant la moyenne de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), et bien devant la moyenne subsaharienne.



2.2 Développements économique et social récents

2.2.1 *Après le record de croissance en 2007, l'économie tunisienne a été affectée par la conjoncture internationale, par la flambée des prix jusqu'à mi-2008, puis par la récession mondiale.* En 2007, première année du XIème plan quinquennal du Gouvernement, la croissance du PIB a atteint 6,3%, dépassant pour la première fois l'objectif de 6,1%, seuil estimé nécessaire pour réduire le taux de chômage. La croissance a cependant été ramenée à 4,6% dès 2008, l'année marquée par des tendances contrastées. Durant le premier semestre, la hausse des cours

internationaux de produits pétroliers et alimentaires a créé des tensions inflationnistes et budgétaire. Les subventions sur ces produits ont permis de limiter l'inflation, puisqu'environ le tiers du panier de l'indice des prix est composé de prix administrés. Mais le poids budgétaire de plus en plus insoutenable de celles-ci a incité le Gouvernement à ajuster les prix intérieurs. Ainsi, l'inflation a été de 5,0% en moyenne en 2008 contre 3,1% en 2007, malgré les subventions qui ont représenté 4% du PIB en 2008 contre 2,8% en 2007. Les impacts de la crise financière sur l'économie tunisienne ont commencé à se manifester dès octobre 2008. Le Gouvernement a pris une série de mesures (voir l'encadré 1) pour soutenir les industries exportatrices dès décembre 2008. En 2009, la croissance pourrait être ramenée à 3%, avec la stabilisation des prix à 3,5% en moyenne annuelle.



Encadré 1 : Les mesures d'atténuation de la Crise

Face à la contraction des exportations, le Gouvernement a élaboré un budget 2009 contra-cyclique avec une hausse d'investissements publics de plus de 20% et des mesures d'appui à l'économie et d'incitations aux investissements. La réaction du Gouvernement face à la crise a été constituée d'une combinaison de mesures conjoncturelles et structurelles, sur le plan économique et sociale : Parmi les mesures conjoncturelles, une série de 43 mesures a été adoptée dès fin décembre 2008, notamment pour les entreprises exportatrices. Ces mesures ont été reconduites et élargies à tout le secteur des industries exportatrices en juillet 2009 jusqu'à fin 2009. Ces mesures ciblées pour le secteur exportateur ont pour objet de limiter les impacts sur l'emploi et de soutenir les difficultés de trésorerie des entreprises (prise en charge d'une partie de cotisation patronale, de la prime d'assurance à l'exportation, allègements fiscaux, etc). Parallèlement, les mesures structurelles des réformes ont été annoncées comme les mesures d'atténuation de la Crise. Ces mesures sont issues essentiellement du PAI, programme de réformes appuyé par la Banque, la Banque mondiale et l'Union européenne. Elles portent notamment sur l'amélioration de la compétitivité de l'économie et l'incitation aux IDE, en comptant également sur des délocalisations des productions européennes. La Banque centrale a également pris une série de mesures pour stimuler l'économie, dont l'assouplissement de contrôle de change pour les entreprises exportatrices, le relâchement de la politique monétaire, la baisse du taux d'intérêt directeur.

2.2.2 Face à ces tendances contrastées, la politique monétaire a été réactive et adaptée au changement conjoncturel. Le pic de l'inflation a été en avril 2008, où elle a atteint en glissement annuel 6%. La BCT a réagi en resserrant sa politique monétaire à partir de la seconde moitié de 2007, notamment par un relèvement du coefficient de réserves obligatoires de 3,5% à 5% fin novembre 2007 puis à 7,5% fin avril 2008. Face au retournement de conjoncture, dès fin 2008, la BCT a décidé de desserrer sa politique monétaire en réduisant son taux de réserve obligatoire, puis en février 2009 en diminuant le taux d'intérêt directeur, qui était resté fixe depuis mi-2006, de 5,25% à 4,5%. La masse monétaire M3 s'est accru de 14,4% en 2008, contre 12,5% en 2007. La situation de surliquidité, qui s'est développée depuis mars 2008, a atteint son pic en septembre, avant l'intervention du trésor, mais le marché monétaire reste largement excédentaire. Parallèlement, la Tunisie se prépare à la mise en application de la politique du ciblage d'inflation. Les dispositions sont en voie d'être introduites progressivement pour la dynamisation des marchés monétaire et la convertibilité totale du dinar, qui constituent les pré-requis au ciblage d'inflation.

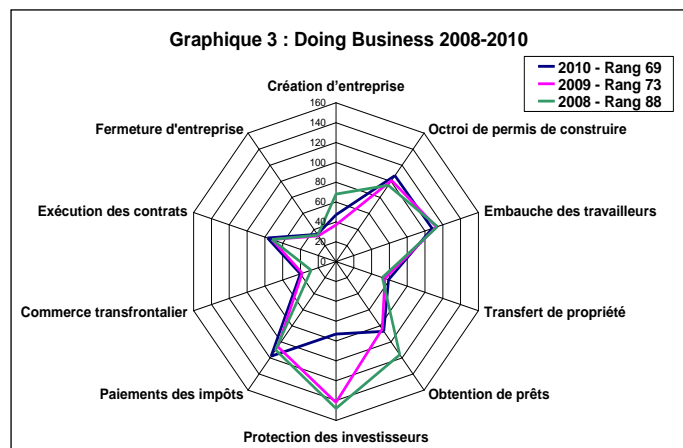
2.2.3 Sur le plan budgétaire, malgré les dépenses de subventions, le déficit budgétaire a été bien maîtrisé, à 3% en 2007 et à 1,1% en 2008, grâce notamment à l'accroissement des recettes fiscales (+19,1%) qui ont plus que compensé celui des dépenses (+14,8%) en 2008. Au niveau des dépenses, les subventions ont représentées en 2008 près de 20% des dépenses. En 2009, le Gouvernement a prévu un budget contracyclique avec l'accroissement des dépenses d'investissement de plus de 20% par rapport au budget 2008, et avec notamment un budget de

relance de 730 millions DT qui a été retenu dans la loi de finances complémentaire de juillet 2009. Cela conduirait à un déficit budgétaire de 3,8%, au-delà du seuil de 3% pour la première fois depuis 2005. Concernant la dette publique, il est à noter que le Gouvernement avait entrepris une politique de désendettement, qui avait permis de réduire le poids de la dette publique, de 58,3% du PIB en 2005 à 47,5% en 2008. Néanmoins, la conjoncture actuelle risque de compromettre temporairement cette tendance à la baisse. Le Gouvernement tente de la contenir en-dessous du plafond de 50% en 2009 et 2010. Par ailleurs, depuis 2007, le Gouvernement introduit progressivement le CDMT et la gestion budgétaire par objectif, qui devraient être généralisés vers 2011. Le PEFA est en cours de préparation avec la participation de la Banque mondiale, de l'Union européenne, et de la Banque.

2.2.4 Sur le plan extérieur, le déficit de la balance courante s'est creusé de 2007 à 2008, de 2,6 % à 4,2% du PIB, suite au renchérissement des importations de produits pétroliers et alimentaires, à l'augmentation des importations de biens d'équipements. Le financement du déficit est assuré par des flux d'IDE (3,6 milliards DT en 2008 contre 2,1 milliards DT en 2007) et les réserves de change qui se sont situées à environ 5 mois d'importations. En 2009, le déficit du compte courant devrait être ramené à environ 3,1%, grâce à la stabilisation des prix des produits pétroliers et alimentaires, ainsi que la baisse des exportations (-21,3% en valeur, durant les sept premiers mois de l'année 2009) qui devrait être presque compensée par celle des importations (-19% en valeur). Les secteurs les plus touchés par la crise sont les secteurs exportateurs, notamment les industries textiles et les industries mécaniques et électroniques (IME) qui représentent à elles seules près de 60% des exportations totales du pays. Les IDE se sont contractés, de -33% en fin juillet 2009 contre la même période en 2008, due notamment à la suspension et au ralentissement des investissements des grands projets de construction. Le secteur du tourisme a relativement bien résisté à la crise, avec une baisse limitée des touristes européens compensée par l'accroissement des visiteurs maghrébins, notamment libyens et algériens. Durant les sept premiers mois de 2009, la croissance des recettes touristiques a atteint 4,9%. De plus, les transferts de migrants, qui constituent environ 5% du PIB, soit environ 21% de l'épargne nationale et 4^{ème} source de devise, ont augmenté de 8,6% durant les sept premiers mois de 2009, grâce notamment à l'effet de change. Sa croissance est estimée à 5,9% pour l'année 2009.

2.2.5 La Tunisie poursuit les réformes de l'environnement des affaires, parallèlement aux efforts d'intégration commerciale, afin d'attirer les IDE et de dynamiser les entreprises locales. Les réformes portent ainsi aussi bien sur les aspects structurels de l'économie, tels que libéralisation et privatisation, que sur des mesures ciblées, telles que simplification des procédures de création d'entreprises, guichet unique des formalités, élimination de l'exigence d'un capital minimum, réduction significative des autorisations

administratives, amélioration du cadre de la concurrence, dispositions diverses contenues dans la loi sur l'initiative économique (décembre 2007), nouvelle loi sur la concession (avril 2008), nouveau code des sociétés commerciales (mars 2009) etc. Ces efforts ont notamment permis au pays d'améliorer nettement son classement ces deux dernières années, atteignant 69^{ème} rang mondial (sur



183 pays), soit 5^{ème} rang africain, au Doing business 2010, contre 81^{ème} rang mondial en 2008. De même, la Tunisie est classée au 36^{ème} rang mondial et au 1^{er} rang d'Afrique dans le rapport 2009 sur la Compétitivité en Afrique (BAD, Banque mondiale).

2.2.6 La bonne performance économique a été accompagnée de politiques sociales volontaristes qui ont fortement contribué à une nette amélioration de tous les indicateurs sociaux du pays. Le taux de pauvreté est passé de 6% de la population en 2000 à 4,2% en 2004, puis à 3,8% en 2007. Il devrait atteindre un niveau inférieur à 3,22% en 2015. La Tunisie est ainsi parmi les pays qui atteindront les Objectifs de Développement du Millénaire (ODM). Avec un indice de développement humain (IDH) de 0,766 en 2008, la Tunisie se place au 91^{ème} rang mondial sur 177 pays, dans le groupe des pays à « développement moyen ». Malgré cette bonne performance sociale, il subsiste des « zones d'ombre », où le taux de chômage est particulièrement élevé. Ces régions sont considérées comme des zones de développement prioritaires bénéficiant de programmes spéciaux de développement. La population tunisienne est estimée à 10,3 millions en 2008, avec un ralentissement du taux de croissance démographique (1,18% en 2008) et l'indice de fécondité le plus faible du monde arabe (2,03 en 2007).

2.2.7 Malgré une croissance économique soutenue, le taux de chômage reste important (14,2% en 2008) constituant ainsi l'un des enjeux majeurs de la société et de la politique du Gouvernement. L'élasticité de la création d'emplois par rapport au taux de croissance est relativement faible (estimée à 0,45-0,47). Plus particulièrement, le taux de chômage des jeunes diplômés, qui atteint 17,5% en 2006 (soit 42,5% de la population au chômage), constitue une des préoccupations majeures du pays.¹ De nombreux programmes de politique active de l'emploi n'ont en effet pas suffi à résorber la demande additionnelle de l'emploi. Le Gouvernement a initié des réflexions pour reconsidérer ses politiques actives de l'emploi. De même, le XI^{ème} Plan mise sur l'encouragement de l'investissement dans les secteurs innovants afin d'augmenter l'élasticité de la création d'emplois par rapport au taux de croissance, et notamment d'absorber les demandes d'emploi des jeunes diplômés. Parallèlement, les réformes du système de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle sont en cours afin d'améliorer l'employabilité des jeunes diplômés.

3. MISE EN OEUVRE DE LA STRATÉGIE DU GROUPE DE LA BANQUE ET RÉSULTATS OBTENUS À MI-PARCOURS

3.1 Progrès vers les résultats prévus

3.1.1 Les principaux progrès réalisés vers les résultats attendus, par rapport à la programmation initiale sont indiqués à l'annexe 1. La performance est globalement satisfaisante par rapport aux objectifs initiaux et compte tenu de la conjoncture actuelle, notamment concernant les deux premiers piliers, à savoir : (i) le renforcement des politiques macroéconomiques et l'accélération de réformes ; et (ii) la modernisation des infrastructures et le renforcement du secteur productif. Néanmoins, la crise a affecté les indicateurs relatifs au premier pilier, notamment celui du déficit budgétaire en 2009 (3,8% du PIB), mais la tendance en moyenne reste sous le seuil de 3% (3% en 2007, 1,1% en 2008) et le cap est maintenu pour 2011. Le deuxième pilier a été le plus dynamique des trois piliers, avec même l'initiation de certains projets additionnels qui ont contribué à renforcer

¹ Il s'agit d'un phénomène combiné de l'accroissement de la part de population active due à l'évolution démographique (tranches d'âge 15-59 ans représentent 65% de la population) et de l'amélioration du niveau de l'enseignement (augmentation du nombre de diplômés au rythme annuel de 41% depuis 2002-2003).

la dynamique. La plupart de ses indicateurs réalise ainsi un progrès satisfaisant conforme aux objectifs du pilier et des activités inscrites. Ainsi, les projets dans le domaine de transport ont contribué de manière significative à l'accroissement des capacités du pays, les projets dans le secteur de l'agriculture et l'eau améliorent nettement les indicateurs sociaux et environnementaux.

3.1.2 L'importance des réalisations du troisième pilier reste limitée, bien que ayant réalisé des progrès. Les nouvelles activités stratégiques, telles que la mise en place du système de prévention de maladies épidémiologiques, la stratégie de l'exportation des services de santé, ou encore une opération relative à la stratégie du secteur de la santé, sont prévues durant la deuxième phase du DSP, ce qui permettra de renforcer l'importance stratégique de ce pilier.

3.2 Progrès dans les interventions de la Banque.

3.2.1 ***Le Pilier 1 - Renforcement des politiques macroéconomiques et accélération des réformes structurelles - était composé de trois objectifs stratégiques suivants : (i) l'amélioration de l'environnement des affaires ; (ii) la modernisation du secteur financier ; et (iii) l'amélioration de l'administration publique.*** Le PAC-III a contribué à ces trois objectifs stratégiques, à travers ses composantes relatives au cadre macroéconomique stable et réactif (consolidation fiscale et établissement d'un CDMT), à l'environnement pour l'investissement privé, et au renforcement du secteur financier (bancaire et assurance, transparence financière). Le nouveau programme de réformes économiques initié s'intitule le PAI (Programme d'appui à l'intégration) (au lieu du PAC IV initialement prévu dans le DSP). Il contribue également à ces trois objectifs stratégiques, à travers : (i) la réduction des coûts de transaction et l'approfondissement de l'intégration commerciale ; (ii) l'amélioration de l'environnement des affaires ; et (iii) l'amélioration de l'accès au financement. Ces programmes contribuent à soutenir le pays à améliorer ses indicateurs, aussi bien pour son environnement des affaires (excepté le déficit budgétaire qui a momentanément connu un accroissement due à la crise) que pour son secteur financier (voir l'annexe 1). Concernant la réforme de l'administration publique, elle est partiellement appuyée par le PAC-III et le PAI, ainsi que certaines études prévues. Néanmoins, il n'existe pas d'opération spécifique concernant cette question comme initialement suggéré dans le DSP. De même, le Profil de Gouvernance n'a pas été réalisé, la Banque n'effectue d'ailleurs plus cet exercice. Celui-ci est compensé par l'exercice du PEFA initié conjointement avec la BM et l'UE. Enfin, la Banque s'est engagée dans divers travaux analytiques stratégiques à la Banque et au pays.

3.2.2 ***Le Pilier 2 - Modernisation des infrastructures et renforcement du secteur productif - comportait deux objectifs stratégiques : (i) la modernisation des infrastructures ; et (ii) le renforcement du secteur productif à travers les PME, l'agriculture, et la gestion des ressources naturelles.*** Dans le cadre de ce premier objectif stratégique relatif aux infrastructures, plus particulièrement au transport, au cours de la période 2007-2009, la Banque a approuvé le projet routier V et le projet de construction de l'aéroport d'Enfidha respectivement sur les guichets public et privé. Les réalisations du projet routier V viennent compléter celles du projet d'aménagement du réseau routier classé-phase IV et du projet de modernisation du réseau ferroviaire II qui sont en cours, en contribuant ainsi à la modernisation des réseaux de transports nationaux. Les progrès ont été réalisés en termes de km de routes modernisés, bien que des retards aient été constatés en termes de résultats pour le réseau ferré. Dans le sous-secteur aérien, le projet de construction de l'aéroport international d'Enfidha permet d'accroître les capacités aéroportuaires nationales et créer des liaisons directes vers des régions de Sousse, Monastir et Hammamet. En outre, dans le domaine des équipements collectifs, le Projet d'assainissement des réseaux de distribution d'électricité

(Electricité VI) sera achevé en fin 2009, et sera relayé par un nouveau Projet d'assainissement et restructuration des réseaux de distribution d'électricité (Electricité VII). Ces projets assurent une continuité dans l'amélioration des indicateurs en termes de qualité de service de distribution et de l'efficacité énergétique. (annexe 1)

3.2.3 Concernant le deuxième objectif stratégique du renforcement du secteur productif, la Banque a achevé trois projets de développement agricole intégrés (PDAI) à Gabès, Gafsa et Kasserine, ainsi que trois projets de lignes de crédits (BTEI, BNA, BH), et a poursuivi le financement du PDAI de Kairouan. Les projets agricoles ont contribué à faire face aux enjeux de développement national, notamment le défi de la rareté de l'eau, la nécessité de l'efficacité des infrastructures d'irrigation et d'utilisation des eaux salées ou saumâtres; la rareté et l'érosion des terres arables et la nécessité de conservation des eaux et des sols et la sensibilisation des agriculteurs ; le renforcement des capacités des organisations d'agriculteurs. Ces actions seront consolidées par le Projet d'investissement dans le secteur de l'eau (PISEAU II), approuvé en décembre 2008, et un don d'appui aux Groupements de Développement Agricoles (GDA) (sur le fonds PRI). Les lignes de crédit ont permis de contribuer à la croissance des secteurs moteurs de l'économie, à savoir l'industrie manufacturière et les services, comme le montre le tableau dans l'annexe 1. Mais ce modalité qui avait constitué un instrument privilégié d'interventions de la Banque en Tunisie n'ont pu être déployées depuis l'adoption du DSP en cours. Par ailleurs, en vue d'améliorer la gestion des ressources naturelles, et par ce biais, des impacts économiques des fluctuations des prix des hydrocarbures, le Projet du champ pétrolier et gazier de Hasdrubal a été approuvé en octobre 2008. Néanmoins, due aux retraits des banques commerciales, la Banque envisage la transformation de ce projet en prêt à l'ETAP. Il est à noter que le guichet du secteur privé joue un rôle majeur pour ce pilier, notamment à travers la promotion et la mise en œuvre de partenariats public/privé, notamment depuis l'adoption de la nouvelle loi sur les concessions en avril 2008.

3.2.4 ***Le Pilier 3 - Consolidation du capital humain*** - vise à soutenir un des principaux objectifs du XIème Plan (2007-2011) relatifs au développement social et humain, et plus particulièrement l'emploi notamment des jeunes. La question de l'emploi constitue la préoccupation centrale du Gouvernement qui sous-tend l'objectif de croissance du XIème Plan. En termes d'opérations de la Banque, le Projet d'appui à l'enseignement secondaire (PAES) II qui était déjà en cours lors de l'adoption du DSP est la seule opération qui soutient ce pilier. Il a contribué à améliorer notamment le taux de scolarisation au niveau secondaire, mais des études et assistance technique sont en voie d'être initiées pour renforcer le dialogue avec les autorités ainsi que la contribution de la Banque à ce pilier.

Encadré 2 – Impacts de la crise sur les opérations de la Banque

En réaction à la crise économique, la Banque a soutenu le pays à travers essentiellement deux modalités suivantes :

- L'accroissement du montant de l'appui budgétaire, PAI, à 250 millions USD (approuvé au Conseil en avril 2009). La Banque a ainsi soutenu la réaction du Gouvernement face à la crise, qui a été d'accélérer et d'approfondir les réformes (§ 4.2.2 et encadré 1).
- L'appui aux investissements privés, en substitution au retrait d'une partie de financements privés pour le Projet de l'aéroport d'Enfidha (approuvé en janvier 2009 pour 70 millions EUR).

La crise a néanmoins eu des impacts négatifs sur certains types d'opérations de la Banque :

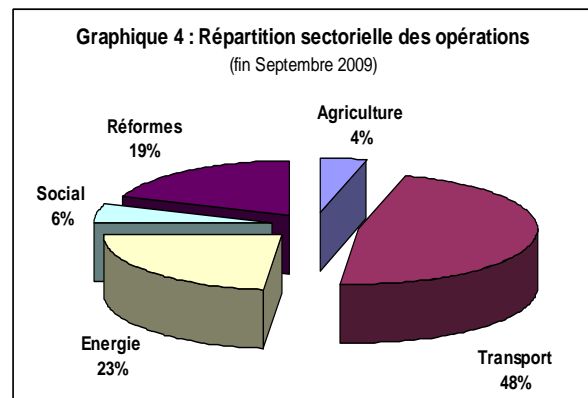
- La baisse des cours des hydrocarbures a rendu Projet gazier et pétrolier de Hasdrubal (approuvé en novembre 2008) nettement moins attractif. Ce qui a conduit au retrait de financements privés et ainsi de reconfiguration du plan de financement. La Banque envisage de transformer ce projet en prêt à l'ETAP, dont le projet Hasdrubal fait partie.
- La crise a renforcé la faible visibilité du programme de prêts du guichet secteur privé du Groupe de la Banque, en augmentant l'incertitude des projets privé et la difficulté de stabiliser leurs plans de financement.

3.3 Activités hors-prêts : Etudes économiques et sectorielles et Assistance technique

Les travaux réalisés par le Groupe de travail sur les pays à revenu intermédiaire, la revue à mi-parcours de la stratégie du Groupe de la Banque 2008-2012, ainsi que la revue du portefeuille en Tunisie en 2008 ont souligné la nécessité de mettre l'accent à l'apport d'expertise ciblée, telles que les études économiques et sectorielles (ESW) et l'assistance technique. Tout ceci a permis à l'équipe-pays de réorienter ses interventions pour renforcer les activités relatives aux expertises et au renforcement des capacités. Cette réorientation est reflétée dans l'accroissement significatif du nombre des activités hors-prêts récemment initiées (voir l'annexe 3, en italique). En effet, la Tunisie a jusqu'ici peu bénéficié par exemple du fonds PRI (1,6% des approbations totales du FPRI), mais le renforcement de dialogue avec les autorités dans ce sens a permis de constater qu'il existe des besoins importants auxquels la Banque pourra apporter sa contribution sous forme d'appuis techniques. Ces ESW contribuent à identifier des orientations stratégiques pour la Banque et pour le pays. Il s'agit en effet soit des études préalables aux projets futurs, soit des études, réflexions et activités relatives à l'élaboration des stratégies ou à l'initiation de nouvelle orientation politique du pays.

3.4 Questions liées à la gestion du portefeuille

3.4.1 Le Portefeuille comprend 11 opérations², avec des engagements nets d'environ 860 millions d'UC. Le secteur public représente 82% des montants approuvés. Le portefeuille est essentiellement composé des projets d'infrastructures (71%). Il est constitué des projets relativement jeunes, puisque l'âge moyen est seulement de 2,6 ans, tandis que le taux de décaissement des projets actifs est de 55,3%. La revue du portefeuille, présentée au CODE le 27 janvier 2009, a montré que le portefeuille en Tunisie était particulièrement performant, et en amélioration. En effet, avec une note globale de 2,7 points sur une échelle de 3 en 2008, contre 2,53 en 2005, la performance du portefeuille, très satisfaisante, est parmi les meilleures de la Banque, et ne comporte pas de projets à risques. Il enregistre une amélioration résultant de l'intensification du suivi par la Banque de ses opérations, et d'une meilleure maîtrise de la gestion des projets.



3.4.2 Les principales recommandations de la revue du portefeuille portent sur les questions relatives aux délais de décaissement et des procédures de passations des marchés, dont l'application de la revue à posteriori des acquisitions. Néanmoins, en matière de suivi de son assistance, des solutions doivent être recherchées, notamment en termes de renforcement de services dédiés au portefeuille et à la Tunisie (voir § 4.1.2). En outre, conformément aux recommandations de la revue du portefeuille, la Banque a organisé en 2009 des ateliers de formation et d'information sur le suivi-évaluation et l'audit des projets pour les gestionnaires de projets. De même, suite au changement de règles d'acquisitions et ainsi à la demande des autorités, la Banque envisage également d'organiser un atelier de formation sur les nouvelles procédures de passation des marchés de la Banque. Le CODE a également demandé à la Banque de considérer une plus grande flexibilité de procédures de

² Il s'agit des projets approuvés, y compris les projets pas encore signés et/ou mis en vigueur.

passation des marchés de la Banque pour des pays tels que la Tunisie ayant les capacités suffisantes et les risques fiduciaires limités.

3.5 Evolution en matière de coordination de l'aide et harmonisation

3.5.1 Les administrations disposant des capacités suffisantes de gestion, c'est le Gouvernement qui se charge de programmer et de coordonner les interventions des bailleurs de fonds en Tunisie. La coordination entre les partenaires s'effectue donc de manière plutôt ad-hoc. Ainsi, quelques tentatives de formalisation du cadre de coordination ont été initiées, mais n'ont pas réellement montré son efficacité jusqu'à ce jour. Il s'agit notamment de tentative de mise en place de Groupes de coordination thématiques, initiées en 2005 à l'initiative de l'Union européenne. Les thèmes retenus pour ces Groupes portent sur les domaines suivants : (i) Gouvernance, Démocratie, Justice et Société Civile ; (ii) Infrastructures, Environnement et Ressources Naturelles ; (iii) Réformes et Gouvernances Economiques ; (iv) Secteur Privé, Commerce, Intégration économique ; et (v) Secteurs Sociaux, Migration et Culture. Néanmoins, la vraie coordination s'effectue plutôt de manière ad-hoc, sous forme d'échanges d'informations et de consultations entre les partenaires concernés par les domaines/opérations similaires.

3.5.2 A contrario, l'harmonisation entre les bailleurs de fonds est très avancée lorsqu'il s'agit de cofinancements. Les appuis budgétaires (PAC III et PAI) représentent le cas unique de programme totalement harmonisé avec les deux autres cofinanciers (Banque mondiale et Union européenne). Ils sont fondés sur des matrices de mesures communes, sur des conditions de décaissement communes, sur des missions conjointes et donc positions concertées. De même, le PISEAU II est également un des rares exemples de l'harmonisation sous forme de projet, puisque les procédures en matière d'acquisition ont été harmonisées avec les deux autres cofinanciers (Banque mondiale et AFD).

3.6 Suivi et évaluation de l'assistance du Groupe de la Banque

3.6.1 Avec une note globale de 2,7 points sur une échelle de 3 contre 2,5 en 2005, la revue du portefeuille effectuée en 2008 a montré que la performance du portefeuille est non seulement très satisfaisante mais en amélioration. En effet, le suivi-évaluation a été amélioré depuis la relocalisation de la Banque à Tunis, la proximité facilitant les contacts et les échanges. De plus, les actions sont intensifiées pour améliorer encore la performance du portefeuille en remédiant aux problèmes identifiés. C'est ainsi que, conformément aux recommandations de la revue du portefeuille, une série de séminaires de formations et d'informations sont organisée, y compris sur le suivi-évaluation des projets et de l'assistance de la Banque. Par ailleurs, la Banque met en place une série de mesures et de réflexion pour améliorer le suivi de son assistance (§ 3.4.2).

3.6.2 Par ailleurs, le Gouvernement met en place un mécanisme de suivi-évaluation des plans de développement. Ainsi, en 2009, le Gouvernement a entrepris une évaluation à mi-parcours du XIème Plan ainsi que l'élaboration d'un nouveau plan glissant qui couvre la période intermédiaire (2010-2014), avant le XIIème Plan (2012-2016). L'alignement de la stratégie de la Banque au Plan permet ainsi à la Banque d'aligner l'exercice de suivi et évaluation de son assistance avec celui du Gouvernement.

4. LEÇONS TIRÉES À MI-PARCOURS

4.1 Leçons pour la Banque

4.1.1 *Délais de procédures* : Les délais de décaissement et des avis de non objection sur les dossiers de passation des marchés de projets constituent une des principales préoccupations des autorités, et de ce fait, la première recommandation de la revue du portefeuille. Une des solutions, qui fait partie également de recommandation de la revue du portefeuille, a été de prévoir dans les nouveaux projets la revue a posteriori de certains types de marchés (§ 3.4.2). La revue à posteriori pourrait partiellement résoudre les goulots d'étranglement constituant des entraves à l'exécution de projets. En effet, le portefeuille de la Tunisie est caractérisé par sa taille, par un grand nombre de marchés et par le montant relativement élevé de prêts. Il est à noter néanmoins que le problème de fonds est essentiellement lié au manque de personnel dédié aux projets de la Tunisie.

4.1.2 *Services de la Banque dédiés à la Tunisie* : En effet, la Banque, bien que temporairement située en Tunisie, et bien que l'ouverture du bureau pour la Tunisie avait été approuvée avant la relocalisation de la Banque, ne dispose pas de bureau dédié à ce pays. De ce fait, relativement aux pays dont la taille du portefeuille est similaire et qui disposent de bureau, les services de la Banque restent limités par rapport aux besoins. En effet, malgré l'importance du portefeuille et son statut de pays hôte temporaire, la Banque ne lui accorde pas de services particuliers, les services ainsi que le personnel dédié à la Tunisie étant le même que d'autres pays qui ne disposent pas de bureau. La Tunisie étant un des principaux emprunteurs de la Banque, il mériterait d'examiner le renforcement du statut et des services de la Banque vis-à-vis de ce pays. Ceci permettrait également de répondre à une des principales préoccupations des autorités, à savoir les longs délais de réaction de la part de la Banque, notamment relatifs aux décaissements et aux avis de non objection sur les dossiers de passation des marchés de projets.

4.1.3 *Etudes économiques et sectorielles et Assistance technique* : Une des principales faiblesses des interventions de la Banque dans un pays tel que la Tunisie a été le manque de travaux analytiques. Il est attendu que la Banque joue un rôle plus que d'un simple financier dans ses opérations, qui doivent être accompagnées de soubassement analytique solide et qui apporte ainsi une valeur ajoutée propre. Les discussions ont été initiées dans plusieurs secteurs pour que la Banque participe plus activement en travaux analytiques. Cette approche a notamment été confortée par les recommandations du Groupe de travail sur les PRI (octobre 2008) et par la Stratégie à moyen terme du Groupe de la Banque (décembre 2008). Ainsi, une série d'ESW et d'assistance technique est en voie d'être initiée dans plusieurs secteurs. Face à cette nouvelle demande grandissante, les modalités de financement des ESW pour un pays tel que la Tunisie restent limitées au sein de la Banque, en dehors du fonds d'assistance aux PRI. Par ailleurs, la lourdeur et la longueur des procédures du fonds d'assistance aux PRI constituent également une préoccupation des autorités. La réflexion est en cours au sein de la Banque pour alléger les procédures.

4.1.4 *Coopération Sud-Sud et Opérations régionales* : La Banque reçoit régulièrement les demandes d'appui concernant la coopération Sud-Sud, émanant aussi bien du secteur public que du secteur privé. Il existe en effet une forte demande pour que la Banque joue un rôle plus actif en la matière. Elle concerne notamment : (i) le développement de la coopération et le transfert des expertises de la Tunisie aux autres pays africains (environnement, TIC, développement du secteur privé, etc) ; et (ii) l'intégration régionale. La Banque appuie le deuxième volet, à travers les projets

de transport qui sont inscrits dans un cadre régional entre les pays maghrébins, et les activités et projets régionaux (Appui institutionnel à l'UMA, Assistance à l'OSS, Maghreb Equity Fund). Néanmoins, elle devrait explorer des instruments plus adaptés pour appuyer les initiatives de coopération entre les pays africains, telle que l'initiative du Centre d'excellence TIC à vocation continentale, l'étude sur l'assistance technique de la STEG Internationale à l'étranger, ou encore l'Etude sur l'exportation tunisienne vers l'Afrique, qui sont prévues durant la deuxième phase du DSP.

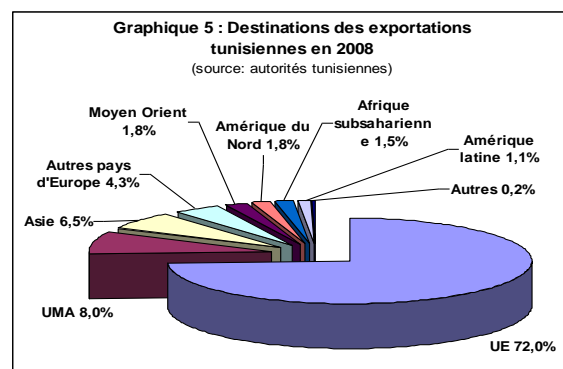
4.1.5 Question environnementale : Pays aride, la Tunisie est confrontée, comme beaucoup d'autres pays africains, aux défis environnementaux. Elle tente d'y faire face en adoptant les technologies et les investissements nécessaires pour un développement durable. Parallèlement, la Banque en a fait une priorité institutionnelle, notamment en créant l'unité chargée du Changement climatique et du Développement durable. Ainsi, les activités de la Banque en Tunisie s'orientent naturellement de plus en plus vers une approche du développement durable, notamment en multipliant les activités dans le secteur de l'eau. Toutefois, ces activités n'avaient pas été inscrites dans un cadre stratégique. Le présent document permet donc de recadrer ces activités dans une approche stratégique en mettant plus d'accent sur le développement durable et de la gestion des ressources naturelles au niveau du deuxième pilier. Progressivement, l'ensemble du deuxième pilier devrait intégrer la préoccupation environnementale, y compris les projets d'infrastructures.

4.1.6 Information et communication : Enfin, il est important de renforcer la communication afin d'améliorer la visibilité des opérations de la Banque. Bien que le siège de la Banque soit temporairement à Tunis, et que la Banque est un des premiers partenaires au développement de la Tunisie, l'importance de ses interventions et de son rôle dans le développement du pays est quasiment méconnue du public. Il est donc nécessaire de porter une plus grande attention à la question de la communication, qui pourrait non seulement constituer un moyen efficace pour renforcer le partenariat avec le pays, mais également d'améliorer l'image de la Banque dans ce pays hôte.

4.2 Leçons pour le Gouvernement

4.2.1 La Tunisie dispose traditionnellement de Plans quinquennaux, qui sont un outil efficace d'orientation politique et de programmation des actions de développement dans tous les secteurs. Il a été constaté, notamment face à la conjoncture fluctuante, la nécessité de réévaluer et d'introduire une éventuelle réorientation à ces plans quinquennaux. Ainsi, en 2009, le Gouvernement a décidé de conduire une évaluation à mi-parcours du XIème Plan et d'initier pour la première fois l'établissement d'un « Plan glissant », qui couvrira la période de 2010 à 2014 entre le XIème Plan (2007-2011) et le XIIème Plan (2012-2016).

4.2.2 En matière de réformes économiques, la Tunisie poursuit et approfondi ses réformes. Face à la crise économique, dès décembre 2008, la Tunisie a annoncé les mesures de réformes structurelles parmi les mesures contre la crise (voir l'encadré 1). Ceci montre la constance de l'engagement du Gouvernement à poursuivre la voie de l'ouverture et de l'intégration à l'économie mondiale. Ces mesures de réformes figurent parmi les mesures du PAI, soutenu



par la Banque. La crise a également renforcé la nécessité de diversifier les partenaires commerciaux. En effet, bien que la Tunisie ait une base productive largement diversifiée en termes de produits, elle reste fortement dépendante à un nombre limité de pays. En effet, 72% de ses exportations en 2008 ont été destinés aux pays de l'UE, et la France et l'Italie, à elles seules, ont absorbé 50% des exportations tunisiennes. Conscient de l'enjeu, le pays multiplie les actions pour élargir ses partenaires commerciaux, notamment à travers les accords de libre échange bilatéraux et régionaux, le renforcement de l'intégration régionale et la promotion vis-à-vis de nouveaux marchés, notamment l'Afrique subsaharienne. La Banque est engagée à contribuer à ce processus.

5. STRATÉGIE DE LA BANQUE POUR LA PÉRIODE RESTANTE DU DSP (2009-2011)

5.1 Cadre de politique économique à moyen terme du Gouvernement

Le XIème plan (2007-2011) vise l'approfondissement des réformes et l'accélération de son rythme au niveau des principaux axes suivants : (i) consolidation de la stabilité de l'économie et renforcement de son intégration dans le circuit international en vue d'améliorer ses capacités et d'accélérer la croissance ; (ii) consécration des fondements du développement intégral ; (iii) modernisation du tissu économique en optant pour une économie fondée sur le savoir ; (iv) renforcement de l'investissement en ressources humaines; (v) adoption des politiques sectorielles répondant au mieux aux exigences de modernisation et de diversification du tissu économique. Le Plan prévoit de réaliser un taux de croissance annuel de 6,1%, le seuil permettant de réduire le taux du chômage, et de maintenir l'inflation à un taux de 3%. Au plan qualitatif, le XIème plan se propose d'accroître le revenu par tête d'habitant de 4522 DT à 6000 DT et de réduire d'un point, le taux de chômage qui était de 14.1% en 2007. Le Plan donne des orientations de politiques sectorielles et prévoit la réalisation de mégaprojets structurants pour les principaux secteurs (ports, aéroport, raffinerie, nouvelles stations touristiques, centrales électriques, cimenteries, autoroutes, technopoles, etc). Le Gouvernement vient de réaliser une évaluation à mi-parcours du XIème Plan, qui a permis de faire le point des actions concrètes réalisées pour atteindre les objectifs assignés. Enfin, le « Plan glissant », qui couvrira la période 2010-2014, soit la période intermédiaire entre le XIème Plan (2007-2011) et le XIIème Plan (2012-2016) est en cours de préparation, et sa finalisation est attendue début 2010. Il est prévu que les grandes orientations du XIème Plan soient maintenues dans ce Plan glissant, qui servira essentiellement à recadrer certaines actions et programmes pour réaliser les grands objectifs du pays.

5.2 Stratégie pendant la période restante (2009-2011) pour atteindre les résultats escomptés

5.2.1 La Stratégie de la Banque pour 2009-2011 reste inchangée, conformément aux grandes lignes du XIème Plan qui sont maintenues par le Gouvernement. Les opérations de prêts seront focalisées essentiellement sur les deux premiers piliers. Concernant le troisième pilier qui sous-tend les deux premiers, la Banque s'attèlera à renforcer ses interventions pour contribuer de manière plus stratégique aux priorités du pays. La Stratégie soutiendra les principaux objectifs du Gouvernement, à savoir la dynamisation de la croissance et de l'emploi. Elle a tenu compte des leçons (§ 4.1-4.2), notamment l'importance des travaux analytiques, la nécessité de soutenir les réformes et la diversification de partenaires commerciaux. Le programme de prêts et des ESW indicatif est présenté à l'annexe 3.

5.2.2 ***Le Pilier I - Renforcement des politiques macroéconomiques et accélération des réformes structurelles – visera une meilleure intégration du pays dans l'économie mondiale à travers : (i) l'approfondissement de l'intégration commerciale, (ii) l'amélioration de l'environnement des affaires, et (iii) la dynamisation du secteur financier.*** La consolidation du cadre macroéconomique et de l'administration publique a été considérée comme le soubassement du pilier. Néanmoins, bien que les actions de la Banque contribuent également à l'amélioration de l'administration publique, il n'est pas prévu d'opération spécifique y relative, comme initialement suggéré dans le DSP. Ainsi, parmi les trois objectifs stratégiques initiaux de ce pilier, celui de l'amélioration de l'administration publique sera remplacée par l'approfondissement de l'intégration commerciale.

5.2.3 L'appui de la Banque durant 2009-2011 sur ce pilier est fondé sur le Programme d'appui à l'intégration (PAI). Parallèlement, les discussions sont en cours pour initier une série d'ESW pour accompagner le dialogue et le processus de réformes. Il s'agit notamment de l'étude sur l'intégration commerciale avec l'Afrique subsaharienne (FPRI), l'étude sur le positionnement stratégique de la profession d'expertise comptable (FAPA), l'étude sur la stratégie des exportations des services de santé (FPRI), l'étude sur la simplification administrative (conjoint avec l'OCDE), le PEFA (conjoint avec la Banque mondiale et l'Union européenne) qui sont en cours d'instruction ou d'exécution. Une assistance technique à l'Institut tunisien de la compétitivité et des études quantitatives est également en cours de préparation. Le PAI II est prévu pour 2011. Au niveau régional, un appui institutionnel à l'UMA est en cours.

5.2.4 ***Le Pilier II - Modernisation des infrastructures et renforcement du secteur productif pour un Développement durable – comportera les deux objectifs stratégiques : (i) la modernisation des infrastructures ; et (ii) le renforcement du secteur productif à travers l'agriculture et la gestion des ressources naturelles, et les PME.*** Le pilier s'inscrira dans une approche du développement durable, afin de souligner le renforcement du tissu productif à la base et de mettre plus d'accent sur les questions environnementales. La réalisation de projets d'infrastructures dans le domaine des équipements collectifs, des transports et des télécommunications constituait un axe important de la Banque. Ils continuent à être la priorité du Gouvernement qui privilégie les projets à fort impact sur la création et le maintien d'emplois comme sa principale mesure face à la crise économique actuelle. En revanche, un accent plus important devrait être accordé aux technologies d'informations et de communications (TIC) durant cette deuxième phase du DSP. Concernant le deuxième objectif stratégique du renforcement du secteur productif, les activités relatives à l'agriculture et à la gestion des ressources naturelles s'orienteront plus vers des préoccupations environnementales. En revanche, la Banque devrait initier des réflexions sur les moyens d'accompagner le financement des PME en dehors des lignes de crédit qui ont été traditionnellement utilisés en Tunisie. La dynamisation du secteur financier devra probablement être un des axes stratégiques des interventions futures, puisqu'elle constitue la solution à long terme pour améliorer l'accès aux financements des PME de manière générale.

5.2.5 Le Pilier sera essentiellement appuyé par les projets d'infrastructures qui sont en cours d'exécution ou qui ont été approuvés récemment. Dans le cadre de la modernisation du transport, il est en outre prévu, le financement d'un projet routier VI et une assistance sur la sécurité routière. Il est également envisagé des études dans le domaine ferroviaire, à savoir la Desserte ferroviaire Enfidha-Kairouan, le TGV Nord-Sud/Gabès-Mednine, l'Electrification ligne Borj Cedria-Gabès, ainsi qu'un éventuel financement d'un projet ferroviaire. Dans le secteur de l'électricité, le projet de

l'assainissement et restructuration des réseaux de distribution d'électricité vient d'être approuvé au Conseil d'administration en septembre 2009. La Banque a également reçu une requête de financement de la centrale électrique à cycle combinée de Sousse, qui est en cours d'examen par les services concernés de la Banque. Dans le cadre de promotion de la coopération Sud-Sud, la Banque envisage une étude de plan de développement de la STEG Internationale, qui est une filiale de la STEG, dont la vocation est de dispenser des services d'assistance technique et de conseil à l'étranger dans le domaine de l'électricité. Toujours dans le domaine de l'énergie, le guichet privé prévoit de financer un projet de l'énergie propre. Dans le domaine des TIC, la Banque vient d'octroyer un don pour financer une étude sur la mise en place d'un centre d'excellence des TIC en Tunisie. Il s'agit d'un centre régional qui a une vocation de promouvoir les TIC sur le continent.

5.2.6 Concernant l'objectif stratégique du renforcement du secteur productif, la Banque interviendra surtout dans l'agriculture et la gestion des ressources naturelles, à travers notamment les projets en cours à savoir le PDAI Kairouan dont l'achèvement est prévu en 2013, et le PISEAU II qui est en voie de démarrer. Parallèlement, l'accent mis sur les questions environnementales sera traduit surtout par des projets dans le secteur de l'eau, à savoir le Projet de transfert des eaux usées traitées vers les zones semi-arides et le Projet de renforcement des capacités de traitement et de stockage des eaux dans la région de Sfax et du Sahel qui sont envisagés. Le guichet privé prévoit en outre un projet de désalinisation de l'eau de mer. Une série d'activités stratégiques est également prévue dans le secteur, à savoir : le renforcement des groupements de développement agricoles d'eau potable (FPRI), l'étude contre l'inondation à Tunis Nord (FPRI), l'étude sur le dessalement d'eau de mer (FAPA), l'étude sur l'augmentation du taux de desserte en eau potable des gouvernorats de Béja et Bizerte, l'étude stratégique pour l'assainissement des communes dépourvues de systèmes de collecte et de traitement des eaux usées, ainsi qu'un projet régional GEO-AQUIFER sur la gestion transfrontalière durable des ressources hydriques souterraines (FAE). Avec l'importance croissante de la gestion de l'eau pour la Tunisie mais également pour tout le continent, ces études constituent des apports stratégiques aussi bien pour le pays que pour la Banque. Enfin, suite au retrait des financements privés du projet gazier Hasdrubal, la Banque envisage de transformer ce projet en prêt à l'ETAP (entreprise tunisienne d'activités pétrolières).

5.2.7 Quant au financement des PME, certains projets multinationaux financés par la Banque contribuent indirectement au développement du secteur financier tunisien, tels que l'appui de la Banque au fonds AfricInvest II ou encore au fonds Magrheb Private Equity Fund II (le promoteur des deux fonds est TunisInvest). Ce dernier contribue également au financement des PME en Tunisie. Enfin, la Banque participe aux diagnostics du sous-secteur de microfinance en Tunisie, à travers une étude sur le système de microcrédits gérés par la Banque tunisienne de solidarité. Cette étude s'inscrit dans le cadre de discussions de réformes du sous-secteur initiées par le Programme de réformes PAI, conjointement avec la BM et l'UE. L'étude devrait être réalisée parallèlement à celle sur le marché de microfinance financée par l'UE. Ces diagnostics visent à améliorer l'efficacité du fonctionnement de ce sous-secteur en termes de meilleure contribution au financement des petites entreprises.

5.2.8 ***Le Pilier 3 - Consolidation du capital humain*** – constitue le soubassement des deux premiers piliers. Il sert du cadre de dialogue, notamment relatif à la question de l'emploi, plus particulièrement des jeunes diplômés. Le problème de l'emploi des jeunes diplômés, de plus en plus nombreux, représente un enjeu social auquel la Banque devrait contribuer plus activement. Le PAES-II, en cours d'exécution, continuera également à contribuer à ce pilier. Dans le secteur de la

santé, l'étude sur la stratégie des exportations des services de santé, en cours d'initiation, contribue à l'élaboration de la stratégie nationale dans ce domaine, qui constitue une des priorités économiques en matière de l'exportation des services. La Tunisie ambitionne en effet de devenir un des leaders mondiaux en la matière. Il est également attendu que la Banque puisse jouer un rôle plus actif pour le positionnement de la Tunisie dans ce domaine au niveau sous-régional et continental. Par ailleurs, l'assistance relative aux maladies émergentes et ré-émergentes, également en cours d'initiation, permettra au pays de faire face à l'accroissement de nouvelles maladies, à travers l'élaboration d'une politique gouvernementale cohérente, accompagnée d'une assistance technique. Ces appuis s'inscrivent dans une approche stratégique d'interventions de la Banque dans le secteur de la santé en Tunisie. Plus particulièrement, un Programme de réforme du secteur de la santé est envisagé, notamment pour appuyer la mise à niveau du secteur, qui visera une meilleure efficacité et rationalité du système national. Enfin, une étude sur le développement des industries culturelles est prévue. Contribuant à la fois au développement économique et sociale, ce domaine est considéré comme innovant et peut constituer un éventuel exemple d'interventions futures de la Banque en Tunisie et dans d'autres pays.

5.3 Questions liées au dialogue avec le pays

5.3.1 La présence de la Banque en Tunisie facilite le dialogue avec le pays, notamment sur la gestion du portefeuille qui montre une nette amélioration depuis la relocalisation de la Banque. Néanmoins, force est de constater que la qualité de dialogue sur les questions stratégiques au pays reste encore à consolider. Ainsi, la Banque réoriente actuellement ses activités vers les travaux analytiques et les apports d'expertises, ce qui est reflétés par un ensemble d'ESW actuellement identifiées et en cours d'initiation. (cf. § 3.3 et § 4.1.3)

5.3.2 Comme mentionné plus haut (cf. § 4.1.2), la qualité du dialogue pourrait être améliorée à travers une plus grande attention accordée à la Tunisie de la part de la Banque. La Tunisie, qui est un emprunteur régulier de la Banque, a toujours eu un portefeuille parmi les plus importants du Groupe de la Banque. Or, les pays qui disposent de portefeuilles similaires disposent également de bureau de la Banque, et bénéficient donc des services y relatifs. La qualité du dialogue pourrait être nettement améliorée, si la Banque accordait à la Tunisie un statut et les services qu'elle mériterait, par rapport à l'importance du portefeuille, et également en qualité du pays hôte temporaire.

5.4 Risques et mesures d'atténuation

5.4.1 Le principal risque identifié au moment de l'élaboration du DSP en 2007 a été celui d'ordre sociopolitique. En effet, contrairement à l'objectif principal du XIème Plan de réduire le chômage, les conjonctures internationales caractérisées par la montée des prix en 2008 et la crise économique en 2009, ont renforcé la problématique du chômage. Le niveau du chômage semble être pour le moment maintenu à un niveau relativement stable, mais toujours élevé (14,2%), tandis que la persistance de la crise peut se traduire par la montée du chômage. Le chômage notamment des jeunes étant un des enjeux sociaux du pays, la question de l'emploi reste la préoccupation centrale des programmes gouvernementaux. La Banque soutient la Tunisie à dynamiser la croissance et l'emploi à travers les trois piliers du DSP.

5.4.2 Ainsi, le risque des chocs exogènes et de la conjoncture continue à constituer la principale préoccupation durant la deuxième phase du DSP. Les impacts et la persistance de la crise actuelle

devraient revoir à la baisse l'ambition initiale de la croissance et de l'emploi du XIème Plan. Néanmoins, le Gouvernement maintient ses grands objectifs, accélère et approfondi ses réformes économiques en vue de consolider la position du pays face à la mondialisation et d'améliorer sa performance économique. Après la finalisation du processus du libre échange des produits industriels avec l'Union européenne, la Tunisie poursuit également les négociations d'ouverture commerciale pour les services et l'agriculture. Parallèlement, afin de réduire la dépendance excessive à l'Europe et de diminuer ainsi les risques de chocs exogènes, le pays tente également diversifier les partenaires commerciaux. A travers les trois piliers du DSP, la Banque accompagnent ces changements structurels de l'économie et de la société tunisienne, mais devrait davantage renforcer son rôle pour la promotion de l'intégration régionale et de la diversification de partenaires commerciaux notamment avec les pays subsahariens.

6 CONCLUSION ET RECOMMANDATION

6.1 Conclusion : Durant la première phase du DSP, la Tunisie a été confronté à des défis majeurs, à savoir la montée des prix jusqu'à mi-2008, puis la récession mondiale depuis fin 2008. En dépit de ces difficultés, le pays a pu enregistrer une relative bonne performance économique, grâce à ses fondamentaux solides et à son engagement à poursuivre les réformes, même si cette performance n'a pas été à la hauteur des ambitions initiales du DSP et du XIème Plan du début 2007. Le Gouvernement poursuit ainsi ses efforts en vue d'atteindre ses objectifs de la croissance et de l'emploi. La Stratégie de la Banque vise à répondre à l'attente du pays durant cette période cruciale. Pour accompagner le pays à relever ses défis, la stratégie de la Banque pour la période 2009-2011, tout en restant inchangée, tiendra compte des leçons tirées. Elle continuera à mettre l'accent sur les deux premiers piliers : (i) le renforcement des politiques macroéconomiques et l'accélération de réformes ; et (ii) la modernisation des infrastructures et le renforcement du secteur productif pour un développement durable. Concernant le troisième pilier (iii) la consolidation du capital humain, qui sert de soubassement aux deux premiers piliers, la Banque s'attèlera à renforcer ses interventions pour contribuer de manière plus stratégique aux priorités du pays.

6.2 Recommandation : Le Conseil d'administration est invité à approuver la Stratégie de la Banque en Tunisie pour la période restante du DSP, de 2009 à 2011. La stratégie de la Banque reste globalement inchangée et sera mise en œuvre à travers le « scénario de référence » qui prévoit une enveloppe financière de prêts soutenables d'un montant indicatif annuel de 300 à 400 millions d'UC. Le volume de cette enveloppe pourrait varier, en fonction d'une part du profil de risque du portefeuille et, d'autre part des besoins de flexibilité nécessaire pour un pays à revenu intermédiaire comme la Tunisie.

Indicateurs de résultats du DSP

Objectifs à long terme du pays	Objectifs du DSP 2007-2011	Situation de référence (2007)	Résultats à mi-parcours (2009) attendus	Résultats à mi-parcours obtenus (2009)	Résultats attendus (2011)	Opérations de la Banque
Accélération de la croissance	Croissance du PIB	6,3%	6,1%	3,0%	5,0%	DSP
Création de l'emploi	Réduction du taux du chômage	14,1%	13,4% (objectif initial 2011)	14,2% (2008)		DSP
Pilier 1 – Renforcement des politiques macroéconomiques et accélération des réformes structurelles						
1.1 Amélioration de l'environnement des affaires						
Consolidation des fondamentaux macroéconomiques	Déficit budgétaire	2,9% du PIB fin 2006	< 3,5% du PIB	3,8% du PIB fin 2009 (estimé)	2,7% du PIB	PAC-III, PAI
	Déficit compte courant	2,6% du PIB	< 3,5% du PIB	3% du PIB fin 2009 (estimé)	2,9% du PIB	PAC-III, PAI
Dynamisation d'investissement	Taux d'investissement	23,4% du PIB	25% du PIB	26,8% du PIB fin 2009 (estimé)	28% du PIB	PAC-III, PAI
Ouverture de l'économie	Nombre de taux tarifaires douaniers	9	7	6	5 en 2010	PAI
1.2 Modernisation du secteur financier						
Assainissement du secteur bancaire	Réduction Prêts non performants et Accroissement du provisionnement	19,2% de PNP et 48,2% provisionnement fin 2006	< 20% de PNP	15,5% de PNP et 56,8% de provisionnement fin 2008	15% de PNP et 70% de provisionnement	PAC-III, PAI
Dynamiser le Marché financier	Augmenter la capitalisation boursière	13,5% du PIB en fin 2006	> 15% du PIB en 2009	15% du PIB en 2009	20% du PIB	PAC-III, PAI
Pilier 2 – Modernisation des infrastructures et Renforcement du secteur productif pour un Développement durable						
2.1. Infrastructures						
2.1.1 Modernisation du Transport						
Modernisation de routes	Km routes modernisés, ponts construits	62% routes revêtues et 52% routes classées	1274 km 695 km et 7 ponts (Projet routier V)	950 km mis en service 695 km et 7 ponts engagés (Projet routier V)	1274 km et 1 Ouvrage d'art 1109 km + 14 ponts	Projet routier IV Projet routier V Projet routier VI
Modernisation de réseau ferré	Km de réseau ferré renouvelé avec système de signalisation approprié		176 km	116 km	176 km	Modernisation ferroviaire -II
Augmentation de l'offre aéroportuaire	Améliorer les capacités d'accueil aéroportuaires Monastir/Enfidha	Capacités aéroportuaires de Monastir de 3.5 mppa		L'aéroport Enfidha opérationnel en fin 2009	Accroissement de capacités aéroportuaires Monastir/Enfidha à 8.5 mppa	Projet Aéroport d'Enfidha

Annexe I

Objectifs à long terme du pays	Objectifs du DSP 2007-2011	Situation de référence (2007)	Résultats à mi-parcours (2009) attendus	Résultats à mi-parcours obtenus (2009)	Résultats attendus (2011)	Opérations de la Banque
2.1.2 Amélioration de distribution de l'Energie						
Amélioration de l'efficacité énergétique	Intensité Energétique	0.322 (tep/1000 DT)		0.304 (tep/1000 DT)	0.286 (tep/1000 DT)	Projet Electricité VI Projet Electricité VII
Amélioration de la qualité de service de distribution d'électricité	Temps de coupure Moyenne tension (pour les entreprises) et Basse tension (pour les ménages)	170 mn MT (2005) 186 mn BT (2005)		118 mn MT (2008) 141 mn BT (2008)	100 mn MT (2011) 132 mn BT (2011)	Projet Electricité VI Projet Electricité VII
	Réduction de l'énergie non distribuée	11 GWh (2005)		6,318 GWh (2008)	6,20 GWh (2011)	Projet Electricité VI Projet Electricité VII
2.2 Renforcement de la base productive						
2.2.1 Agriculture et Gestion des ressources naturelles						
Développement de périmètres irrigués	Accroissement de superficies irriguées	400.000 ha périmètres irrigués		405 000 ha	408 000 ha	Projets PDAI PISEAU II
Travaux de CES (Conservation eau et sol)	Accroissement des superficies, objet de travaux de CES	320 000 ha		358 000 ha	378 000 ha	Projets PDAI
Pistes de désenclavement	Augmentation du nombre de km réalisés	1 250 km		1 344 km	1 464 km	Projets PDAI
Amélioration de l'accès à l'eau potable en milieu rural	Hausse du taux de desserte en eau potable	88,5%	95%	96%	97%	Projets PDAI PISEAU II Etudes dans le secteur de l'eau
Amélioration de la réutilisation des eaux usées traitées	Augmentation du pourcentage de la réutilisation des eaux usées traitées	15% en 2005		20%	35% en 2011 (60% en 2014)	Etude dans le secteur de l'eau et l'assainissement
Accroître la capacité de production de gaz commercial et de pétrole	Production du pétrole	2869 mille tonnes en 2008		2816 mille tonnes (dont Hasdrubal 117 mille tonnes)	3232 mille tonnes (dont Hasdrubal 265 mille tonnes)	Projet Hasdrubal (Projet ETAP)
	Production du gaz	711 mille tonnes en 2008		1169 mille tonnes (dont Hasdrubal 174 mille tonnes)	2201 mille tonnes (dont Hasdrubal 1080 mille tonnes)	

Annexe I

Objectifs à long terme du pays	Objectifs du DSP 2007-2011	Situation de référence (2007)	Résultats à mi-parcours (2009) attendus	Résultats à mi-parcours obtenus (2009)	Résultats attendus (2011)	Opérations de la Banque
2.2.2 Financement des PME						
Financer la dynamisation des PME	Croissance des secteurs des industries manufacturières et des services	4% Industries manufacturières	5% Industries manufacturières	-0,6% Industries manufacturières (4,5% en 2008)		Lignes de crédit BTEI, BNA, BH
		8% Services	8% Services	5,5% Services (7,6% en 2008)		Magrheb Private Equity Fund II AfricInvest II PAI
Pilier 3 – Consolidation du capital humain						
3.1 Formation / emploi						
Améliorer l'accès et les services de l'enseignement secondaire	Taux de scolarisation de 12 à 18 ans	75,4%(2005)		76%	80%	PAES II
	Inscription d'élèves supplémentaires annuelle en secondaire			37130	58.000	PAES II
3.2 Santé						
Prévenir les risques contre les maladies émergentes	Créer un dispositif national de surveillance épidémiologique	n.a. (activité lancée en 2009)	n.a. (activité lancée en 2009)	Initiation du projet	Dispositif national de surveillance épidémiologique opérationnel et efficace	Assistance maladies émergentes (FPRI)
Promouvoir l'exportation des services de santé	Elaborer la stratégie nationale de l'exportation des services de santé	n.a. (activité lancée en 2009)	n.a. (activité lancée en 2009)	Initiation de l'activité	Stratégie nationale de l'exportation des services de santé opérationnelle et mise en œuvre	Etude Stratégie Exportation de services de santé (FPRI)

Les indicateurs sont issus des données nationales, des projets, et estimation des staff.

Indicateurs économiques et financiers

	2006	2007	2008	2009 (est)	2010 (proj)
Economie réelle					
Croissance du PIB (%)	5,4	6,3	4,6	3,0	4,0
Croissance du PIB hors agriculture	5,6	6,7	5,3	2,7	4,7
Indice des prix à la consommation (moyenne annuelle, %)	4,5	3,1	5,0	3,5	3,3
Croissance de la consommation (%)	5,0	5,2	4,8	4,0	4,4
Croissance de la consommation publique (%)	5,3	5,0	4,0	4,0	4,0
Croissance de la consommation privée (%)	4,9	5,3	5,0	4,0	4,5
Croissance en termes réels de l'investissement (FBCF) (%)	10,4	6,3	5,3	5,8	6,1
Taux d'investissement (en % du PIB)	23,4	23,9	24,9	25,9	26,5
Taux d'épargne nationale (en % du RNDB)	22,5	23,1	23,4	23,0	23,3
Secteur extérieur					
Croissance en termes réels des exportations B&S (%)	3,4	11,8	2,8	-6,5	4,4
Croissance en termes réels des importations B&S (%)	6,8	9,6	5,6	-6,9	5,4
Solde de la Balance commerciale (% du PIB)	10,7	11,0	13,1	12,2	12,6
Solde courant (% du PIB)	-2,0	-2,6	-4,2	-3,1	-3,0
Dette extérieure (% du RNDB)	47,4	43,4	42,6	41,3	39,3
Services de la dette / Exportations B&S (%)	18,6	13,2	8,7	11,3	11,1
Termes de l'échange (détérioration -)	-0,3	-1,4	0,9	-1,0	0,2
Réserves officielles (en mois d'importations de Biens)	5,0	4,6	5,0	6,0	5,0
Finances publiques					
Recettes totales, hors dons et privatisations (% du PIB)	23,6	24,1	26,6	24,0	24,1
Dépenses totales et prêts nets (% du PIB)	26,5	27,1	27,7	27,8	27,7
Solde budgétaire, hors dons et privatisation (% du PIB)	-2,8	-3,0	-1,1	-3,8	-3,6
Dette publique (% du PIB)	53,7	50,7	47,5	50,0	48,0
Monnaie et crédit (variation en %)					
Crédit à l'économie	6,4	9,8	14,3	-	-
Monnaie au sens large (M3)	11,4	12,5	14,4	11,7	-
Vitesse de circulation (PIB/M3)	1,56	1,53	1,47	1,39	-
Taux d'intérêt (taux du marché monétaire) (1)	5,33	5,26	5,19	4,24	-
Pour mémoire					
PIB au prix courants (millions de DT)	41407,8	45628,7	50324,9	53419,1	57553,8
PNB par habitant (en DT)	3881,4	4202,0	4579,1	4851,1	5201,9
RNDB par habitant (en DT)	4100,4	4440,2	4848,5	5135,0	5504,0
Population (en milliers)	10126,3	10238,0	10314,5	10424,1	10534,3
Taux de chômage	14,3	14,1	14,2	-	-

(1) en fin de période. Sauf pour 2009, en septembre.

Source : autorités tunisiennes, octobre 2009.

Programme initial 2007-2011 et Programme révisé indicatif 2009-2011

Piliers DSP 2007-2011	Portefeuille initial 2007	Activités proposées initialement pour 2007-2011	Activités en cours 2009	Activités proposées pour 2009-2011
Pilier 1 : Renforcement des politiques macroéconomiques et accélération des réformes structurelles	PAC III	PAC IV Appui à l'amélioration de l'administration publique <i>Profil de Gouvernance</i>	PAI <i>PEFA</i> <i>Etude Expertise comptable (FAPA)</i> <i>(Régional) Appui institutionnel à l'UMA</i>	PAI II <i>Assistance technique modélisation (FPRI)</i> <i>Etude Simplification administrative</i> <i>Etude Exportation tunisienne vers l'Afrique subsaharienne (FPRI)</i>
Pilier 2 : Modernisation des infrastructures et Développement durable	PDAI Kairouan PDAI Kasserine PDAI Gafsa PDAI Gabès Capacités environnementales de la CGP	PDR1 PDAI PISEAU PGRN (Gestion des ressources naturelles)	PDAI Kairouan PISEAU II <i>Etude Dessalement de l'eau de mer (FAPA)</i> <i>Etude Inondation Tunis (FPRI)</i>	Projet de transfert des eaux usées traitées vers les zones semi-arides Projet de renforcement des capacités de traitement et de stockage des eaux dans la région de Sfax et du Sahel Dessalement de l'eau de mer <i>Renforcement des GDA d'eau potable (FPRI)</i> <i>Augmentation desserte en eau potable des gouvernorats Béja et Bizerte</i> <i>Etude stratégique pour assainissement des communes pour collecte et traitement des eaux usées</i> <i>Etude Assainissement de 6 villes (FPRI)</i> <i>(Régional) Assistance GEO-AQUIFER à l'OSS (gestion transfrontalière durable des ressources hydriques souterraines)</i>

Annexe III

Piliers DSP 2007-2011	Portefeuille initial 2007	Activités proposées initialement pour 2007-2011	Activités en cours 2009	Activités proposées pour 2009-2011
	<p>Réseau routier III & IV</p> <p>Modernisation ferroviaire I & II</p> <p>Réseau de distribution d'électricité VI</p> <p>Lignes de crédit (BTEI, BNA, BH)</p>	<p>Réseau ferrée léger (RFL)</p> <p>Lignes de crédit (STB)</p>	<p>Réseau routier IV & V</p> <p>Modernisation ferroviaire II</p> <p>Aéroport Enfidha</p> <p>Réseau assainissement & distribution de l'électricité VII</p> <p>Projet pétrolier et gazier Hasdrubal (prêt ETAP)</p>	<p>Réseau routier VI</p> <p><i>Sécurité routière</i></p> <p>Projet ferroviaire</p> <p><i>Etude de Faisabilité Desserte ferroviaire Enfidha-Kairouan</i></p> <p><i>TGV Nord-Sud / Gabès-Mednine</i></p> <p><i>Electrification ligne Borj Cedria-Gabès</i></p> <p>Centrale électrique à Sousse</p> <p>Projet de l'Energie propre</p> <p><i>(Régional) Centre d'excellence TIC</i></p> <p>(Régional) Maghreb Private equity Fund II</p> <p>(Régional) AfricInvest II</p> <p><i>Evaluation de performance de la Banque tunisienne de solidarité</i></p>
Pilier 3 : Consolidation du capital humain	<p>PAES II</p> <p><i>Etude de la technopole de Sidi Thabet</i></p>	<p>Appuyer la mise en place des technopoles</p> <p><i>Etudes de faisabilité technopoles</i></p> <p><i>Surveillance des maladies émergentes et ré-émergentes</i></p>	<p>PAES II</p>	<p><i>Surveillance des maladies émergentes et ré-émergentes (FPRI)</i></p> <p><i>Etude Exportation de services de santé (FPRI)</i></p> <p>Programme Réformes du secteur de la Santé</p> <p><i>Etude sur les industries culturelles</i></p>

En italique : activités hors-prêts

Situation du portefeuille (fin septembre 2009)

Sector	Project title	Net Loan (UAm)	Amount Disbursed (UAm)	Disbursement rate*	Approval date	Signature date	Effectiveness date	Age**	Planned finish date
Agriculture	Projet de Developpement Agricole Intégré de Kairouan	14,7	6,5	43,9%	29-mars-06	13-sept.-06	9-mars-07	2,5	31-Dec-13
Agriculture	Projet d'investissement dans le secteur de l'eau (PISEAU II)	20,4	0,00	0,0%	11-déc.-08	18-mai-09	Non effective	na	31-Dec-14
Agriculture Total		35,1	6,5	43,9%				2,5	
Transport	Projet de l'Aéroport Enfida (Private)	59,0	52,4	88,9%	14-janv.-09	12-févr.-09	13-mars-09	0,5	31-Mar-10
Transport	Réseau routier IV	138,1	98,3	71,2%	24-nov.-04	22-mars-06	20-sept.-06	3,0	31-Dec-09
Transport	Réseau routier V	149,9	25,8	17,2%	11-juin-08	22-oct.-08	11-mai-09	0,4	31-Dec-13
Transport	Modernisation Infrastructure ferroviaire II	61,6	33,5	54,3%	3-déc.-03	4-mai-04	13-oct.-04	5,0	30-Jun-10
Transport Total		408,6	210,0	51,4%				2,2	
Energie	Assainissement Réseaux de distribution électrique VI	64,1	50,9	79,3%	10-déc.-03	20-sept.-04	21-févr.-05	4,6	31-Dec-09
Energie	Assainissement & Restructuration Réseaux de distribution électrique VII	42,3	0,0	0,0%	2-sept.-09	Non signed	Non effective	na	30-Nov-12
Energie	Hasdrubal oil/gaz field development (Private)	94,8	0,0	0,0%	22-oct.-08	Non signed	Non effective	na	30-Jun-12
Energie Total		201,3	50,9	79,3%				4,6	
Social	Projet d'appui à l'enseignement secondaire (PAES II)	49,4	26	52,0%	28-sept.-05	23-nov.-05	16-mai-06	3,4	31-Jan-12
Social Total		49,4	26	52,0%				3,4	
Réformes	Programme d'appui à l'intégration (PAI)	165,1	82,6	50,0%	16-avr.-09	18-mai-09	18-août-09	0,1	31-Dec-11
Réformes Total		165,1	82,6	50,0%				0,1	
Grand Total (Public + Privé)		859,5	375,6	55,3%				2,6	

(Source de données : SAP, projets en cours et approuvés, y compris non signés et/ou non mis en vigueur)

* Le taux de décaissement est calculé sur les projets effectifs.

** L'âge est calculé à partir de la date de la mise en vigueur.

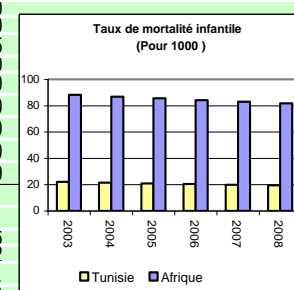
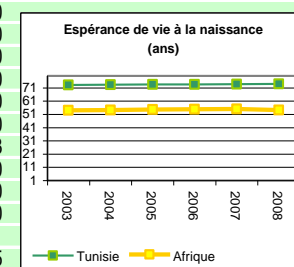
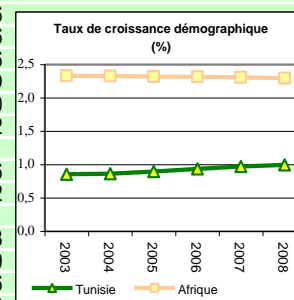
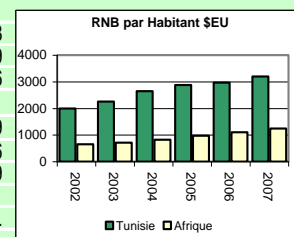
Taux de décaissement sur les prêts effectifs du secteur public = 52,6%

Le portefeuille comprend un seul projet potentiellement à problèmes, à savoir le Projet Aménagement du Réseau Routier Classe IV, due au retard pour la signature de l'accord de prêt (15 mois après l'approbation). Le projet a souffert du changement des conditions financières, devenues plus favorables après son approbation, mais dont la rétroactivité demandée par le Gouvernement n'a été acceptée par la Banque qu'après de longs échanges avec les autorités, qui ont abouti à l'approbation par non-objection de rétroactivité par le Conseil.

Tunisie

INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES COMPARATIFS

	Année	Tunisie	Afrique	Pays en Développement	Pays Développés
Indicateurs de Base					
Superficie ('000 Km ²)		164,1	30 323	80 976	54 658
Population totale (millions)	2008	10,32	986	5 521	1 229
Population urbaine (% of Total)	2007	65,6	39,1	44,2	74,6
Densité de la population (au Km ²)	2007	65,6	32,6	66,6	23,1
Revenu national brut (RNB) par Habitant (\$ EU)	2007	3200	1 226	2 405	38 579
Participation de la Population Active - Total (%)	2007	46,8	42,3	45,6	54,6
Participation de la Population Active - Femmes (%)	2007	25,3	41,1	39,7	44,9
Valeur de l'Indice sexospécifique de dévelop. humain	2005	0,75	0,482	0,694	0,911
Indice de développement humain (rang sur 174 pays)	2006	95	n.a.	n.a.	n.a.
Population vivant en dessous de \$ 1 par Jour (%)	2005	3,8	34,3	25,0	...
Indicateurs Démographiques					
Taux d'accroissement de la population totale (%)	2008	1,0	2,3	1,4	0,3
Taux d'accroissement de la population urbaine (%)	2008	1,6	3,3	2,5	0,6
Population âgée de moins de 15 ans (%)	2008	23,7	56,0	40,0	16,6
Population âgée de 65 ans et plus (%)	2008	6,7	4,5	3,3	15,6
Taux de dépendance (%)	2008	44,5	78,0	52,8	49,0
Rapport de Masculinité (hommes pour 100 femmes)	2008	101,2	100,7	96,7	106,0
Population féminine de 15 à 49 ans (%)	2008	28,8	48,5	53,3	47,2
Espérance de vie à la naissance - ensemble (ans)	2008	74,0	54,3	65,8	77,1
Espérance de vie à la naissance - femmes (ans)	2008	76,2	55,5	67,6	80,6
Taux brut de natalité (pour 1000)	2008	16,1	35,8	22,2	11,2
Taux brut de mortalité (pour 1000)	2008	5,9	12,4	8,1	10,1
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	2008	19,5	81,8	51,4	6,3
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000)	2008	21,9	134,5	77,4	7,9
Indice synthétique de fécondité (par femme)	2008	1,8	4,6	2,7	1,6
Taux de mortalité maternelle (pour 100000)	2007	41,0	683,0	450,0	9,0
Femmes utilisant des méthodes contraceptives (%)	2006	60,2	29,7	61,0	75,0
Indicateurs de Santé et de Nutrition					
Nombre de médecins (pour 100000 habitants)	2006	99,7	39,6	78,0	287,0
Nombre d'infirmières (pour 100000 habitants)	2006	301,6	120,4	98,0	782,0
Naissances assistées par un personnel de santé qualifié (%)	2006	89,7	51,2	59,0	99,0
Accès à l'eau salubre (% de la population)	2008	97,8	64,3	84,0	100,0
Accès aux services de santé (% de la population)	2005	...	61,7	80,0	100,0
Accès aux services sanitaires (% de la population)	2008	82,4	37,6	53,0	100,0
Pourcent. d'adultes de 15-49 ans vivant avec le VIH/SIDA	2005	0,1	4,5	1,3	0,3
Incidence de la tuberculose (pour 100000)	2005	0,1	315,8	275,0	19,0
Enfants vaccinés contre la tuberculose (%)	2007	99,0	83,0	89,0	99,0
Enfants vaccinés contre la rougeole (%)	2007	98,0	83,1	81,0	93,0
Insuffisance pondérale des moins de 5 ans (%)	2003	1,0	25,2	27,0	0,1
Apport journalier en calories par habitant	2004	3344,0	2 436	2 675	3 285
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	2007	1,8	2,4	1,8	6,3
Indicateurs d'Education					
Taux brut de scolarisation au (%)					
Primaire - Total	2009	97,7	99,6	106,0	101,0
Primaire - Filles	2009	98,0	92,1	103,0	101,0
Secondaire - Total	2006	84,9	43,5	60,0	101,5
Secondaire - Filles	2005	87,0	40,8	58,0	101,0
Personnel enseignant féminin au primaire (% du total)	2005	51,7	47,5	51,0	82,0
Analphabétisme des adultes - Total (%)	2007	22,3	38,0	21,0	1,0
Analphabétisme des adultes - Hommes (%)	2007	13,6	29,0	15,0	1,0
Analphabétisme des adultes - Femmes (%)	2007	31,0	47,0	27,0	1,0
Dépenses d'éducation en % du PIB	2007	5,1	4,5	3,9	5,9
Indicateurs d'Environnement					
Terres arables en % de la superficie totale	2005	17,6	6,0	9,9	11,6
Taux annuel de déforestation (%)	2005	...	0,7	0,4	-0,2
Taux annuel de reboisement (%)	2005	...	10,9
Emissions du CO2 par habitant (tonnes métriques)	2007	2,5	1,0	1,9	12,3



Source : Base des données du Département des Statistiques de la BAD;

dernière mise à jour : Septembre 2009

Banque Mondiale WDI; ONUSIDA; UNSD; OMS, UNICEF, WRI, PNUD, Rapports nationaux.

Notes: n.a. Non Applicable; ... : Données non disponibles.

(Le tableau a été préparé par le département des statistiques de la BAD et peut différer de données existantes provenant d'autres sources)